



Aux agents des services administratifs



Stop à la souffrance au travail. Agissons!

Le Sociomètre des risques psycho-sociaux



La CGT constate une forte détérioration des conditions de travail des personnels administratifs dans de nombreux services, avec une incidence plus forte et plus poussée pour les services en lien direct avec les usagers comme dans les Mairies d'arrondissements.

Notre employeur joue trop souvent, encore plus depuis la crise COVID 19, sur notre attachement à nos missions pour nous faire accepter des conditions de travail dégradées.

L'évolution de la charge de travail n'est pas interrogée :

- ➔ Le non remplacement des absents,
- ➔ Le besoin de formation,
- ➔ L'organisation du travail ou du management.
- ➔ La multiplication des canaux de contact : *accueil physique, en même temps assurer l'accueil téléphonique, en même temps traiter la boîte mails et parfois Silligent, il existe encore du courrier postal auquel il faut répondre, puis gérer les démarches en ligne...*

Les missions évoluent et s'accumulent, les conditions de travail se détériorent, et **le juste à temps casse les agents.es !**



Il y a une politique de l'urgence permanente. Sommés de rattraper le retard en tenant des échéances ubuesques comme si de rien n'était, des services entiers sont lessivés par la densité de travail.

L'urgence permanente génère du stress et parfois de nombreuses heures supplémentaires et finit par déstabiliser même les plus chevronnés et motivés.

Il n'y a plus de temps dits « creux » dédiés à la réflexion sur les pratiques, la formation et l'organisation du travail.

Les tuilages de postes sont inexistantes et bien souvent les collègues se forment sur le tas.

La solution la plus fréquemment avancée est « *la polyvalence* ».

L'agent-e devient un pion que l'on déplace au gré des besoins à pallier.

On ajoute à cela le manque de temps de coordination, la perte de sens du travail, perte de qualité du service rendu.

La CGT revendique :

- La réduction du temps de travail à 32h (abrogation de l'annualisation du temps de travail)
- Contre l'augmentation des amplitudes horaires à moyens constants
- Contre les externalisations des missions et service, le retour au statut et la gestion publique
- L'arrêt des cadences infernales et des injonctions contradictoires
- Des effectifs par services à la hauteur de la charge de travail, la création de poste de titulaire
- La titularisation des personnels contractuels
- La mise en place de tuilages systématique et de tutorat
- Des ratios de promu es/promouvables de 100% par corps qui permettront à l'ensemble des personnels d'atteindre le dernier grade avant de partir à la retraite
- La revalorisation du point d'indice
- L'abrogation du RIFSEEP et des régimes indemnitaires au mérite
- La reconnaissance de l'évolution du travail d'agents administratifs de catégorie C dont les prérogatives relèvent de la catégorie B : reconnaître l'expertise et l'autonomie nécessaire à la tenue de certain poste

Instaurons le rapport de force durablement pour les agents-es et le service public !

Le 6,7 et 8 décembre votez pour les listes CGT des CST, CCP et CAP !

Pour vous défendre et défendre notre avenir !



Rejoignez la CGT pour défendre le service public, nos emplois et nos conditions de travail !

10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON - Tél : 04 72 10 39 46

cgtvilledelyon.fr - syndicat.cgt@mairie-lyon.fr

